

Annexe G : Calculs de performance

Les calculs de performance permettent non seulement d'évaluer l'atteinte des objectifs, mais également d'identifier les points forts et les points faibles des actions du plan de gestion. Leurs résultats permettront d'apporter périodiquement les correctifs nécessaires pour améliorer les mesures mises en place. Les calculs présentés ici proviennent du *Manual on Generally Accepted Principles (GAP) for Calculating Municipal Solid Waste System Flow*. Ils peuvent être appliqués à toutes les filières (collecte des matières putrescibles, récupération des RDD, etc.).

Calcul du rendement

Comme son nom l'indique, ce calcul permet de mesurer les quantités moyennes de matières récupérées par personne et par année. Il s'agit du rapport entre la quantité de matières annuellement collectées sur le territoire de planification et le nombre de personnes desservies.

$$\text{Rendement moyen annuel (t/pers./an)} = \frac{\text{Quantité annuelle de matières collectées (t.m./an)}}{\text{Nombre de personnes desservies par la collecte}}$$

Taux annuel de récupération

Cet indicateur permet de connaître le niveau de performance du programme de récupération des matières résiduelles ainsi que le niveau d'atteinte de l'objectif de récupération fixé. Il s'agit du rapport entre les quantités de matières annuellement récupérées et les quantités annuelles de matières potentiellement disponibles.

$$\text{Taux annuel de récupération (\%)} = \frac{\text{Quantité annuelle de matières récupérées (t.m./an)} \times 100}{\text{Quantité annuelle de matières potentiellement disponibles (t.m./an)}}$$

Taux de participation

Ce calcul permet de connaître le niveau de participation de la population du territoire. Il permet de cibler les secteurs où celui-ci est plus faible et d'y accentuer, entre autres, la sensibilisation afin d'augmenter la performance. Il s'agit du rapport entre le nombre de ménages ayant participé au moins une fois au programme de collecte (la période de temps choisie dépend de la fréquence de collecte) et le nombre de ménages desservis par cette collecte.

$$\text{Taux de participation (\%)} = \frac{\text{Nombre de portes ayant participé} \times 100}{\text{Nombre de portes desservies}}$$

Taux annuel de diversion

Le taux annuel de diversion correspond au pourcentage de matières résiduelles détournées de l'élimination. Ce calcul est peut-être le plus difficile à effectuer puisqu'il fait intervenir toutes les données incluses dans le bilan annuel (total des résidus générés sur le territoire). Certaines de ces données peuvent s'avérer peu accessibles. Ce calcul consiste à mettre en relation la quantité annuelle de résidus mis en valeur avec la quantité totale annuelle de résidus générés sur le territoire.

$$\text{Taux annuel de diversion (\%)} = \frac{\text{Quantité annuelle de résidus valorisés (t.m.)} \times 100}{\text{Quantité totale annuelle de résidus générés (t.m.)}}$$